



N° 81/C/SDAA

الجزائر في 24 JUN 2026.. Alger, le

Objet : Eclaircissement relatif à la consultation N°81/C/SDAA

Désignation : Travaux liés réseaux informatiques sur différents sites de l'EPV

Messieurs ;

Suite au lancement de la consultation restreinte N°81/C/SDAA ayant pour objet travaux liés réseaux informatiques sur différents sites de l'EPTV, et dans le but de satisfaire aux demandes d'éclaircissements des fournisseurs, veuillez trouver ci joint les réponses correspondantes.

Meilleures salutations.

La Sous Direction des Achats et Approvisionnements



Réponses aux demande d'éclaircissement relatives à la consultation N°81/C/SDAA
« Travaux liés réseaux informatiques sur différents sites de l'EPV »

Ci-dessous nos réponses aux demandes d'éclaircissement :

Lot N°01 — TV5 Club des Pins :

1. Le tableau récapitulatif indique que l'armoire de brassage doit contenir le pare-feu, l'onduleur et un NAS compact. Ces trois équipements sont-ils à fournir par le soumissionnaire, ou sont-ils existants (l'armoire devant seulement les héberger) ? S'ils sont à fournir, merci de préciser les caractéristiques attendues (débit/sécurité du pare-feu, puissance de l'onduleur, capacité du NAS).

Réponse : Seuls les **switches** et **l'armoire de brassage** sont à fournir par le prestataire.

Le pare-feu, l'onduleur et le NAS sont des équipements existants que l'armoire devra uniquement héberger. À toutes fins utiles, voici les modèles ou équivalents actuellement en place (ou prévus) pour l'intégration dans l'armoire :

- **NAS :** De type *Synology DS1821+* (ou équivalent)
- **Onduleur :** De type *APC Back-UPS VX 1200VA (BVX1200LI)* (ou équivalent)
- **Pare-feu :** De type *Sophos XGS 3100* (ou équivalent)

2. Pour le switch 24 ports : quel niveau est exigé (L2 ou L3) et combien de ports SFP+ sont requis ?

Réponse : Les switches de 24 ports doivent être de **niveau 3 (L3)** et intégrer au minimum **4 ports SFP+ 10 Gb/s** pour les liaisons montantes (uplinks).

3. Déplacement des deux liens fibre (FTTH et LS) : pouvez-vous préciser le périmètre, les longueurs et les points d'arrivée, ou ces détails seront-ils communiqués lors de la visite ?

Réponse : ces détails seront communiqués lors de la visite

4. Existe-t-il un plan coté / relevé des longueurs de câble et des cheminements, ou ceux-ci sont-ils à relever lors de la visite ?

Réponse : ces détails seront relever lors de la visite

5. Afin de garantir la compatibilité demandée avec « la configuration existante », pouvez-vous préciser la marque et le modèle des équipements actifs en place ?

Réponse : ces détails seront communiqués lors de la visite

Lot N°02 — TV9 Ben Aknoun :

6. Le CPT demande au prestataire de définir et justifier le nombre de switches et de ports. Les switches existants sont-ils conservés/réutilisés, ou faut-il prévoir leur remplacement complet ? Combien de switches existent actuellement et de quel type ?

Réponse : Tous les switches existants sur le site doivent être intégralement remplacés. De plus amples informations concernant le parc actuel et les détails techniques vous seront communiqués lors de la visite sur site.

7. Les 3 armoires de brassage sont-elles à fournir (baies neuves) ou s'agit-il de réhabiliter des baies existantes ?

Réponse : Les 3 armoires de brassage existantes sont à remplacer intégralement par des baies neuves.

8. Concernant les 125 prises existantes à vérifier/certifier : disposez-vous d'une estimation du nombre de prises défectueuses à remplacer, ou le remplacement sera-t-il facturé au réel sur constat contradictoire ?

Réponse : L'état des lieux précis sera constaté lors de la visite sur site. C'est à l'issue de cette visite que l'offre globale et les éventuels ajustements de tarification pourront être établis par le soumissionnaire.

9. Les longueurs de câble et cheminements (inter-étages et inter-baies) sont-ils disponibles, ou à relever lors de la visite ?

Réponse : ces détails seront relever lors de la visite

10. Quelle est la marque/modèle du parc actif existant, pour assurer la compatibilité exigée ?

Réponse : ces détails seront communiqués lors de la visite

Questions communes aux deux lots :

11. Un modèle de bordereau des prix / lettre de soumission est-il imposé, ou le soumissionnaire peut-il utiliser son propre détail quantitatif et estimatif (DQE) ?

Réponse : Aucun modèle de bordereau des prix n'est imposé. Le soumissionnaire est libre d'utiliser son propre modèle de détail quantitatif et estimatif (DQE) pour formuler son offre financière.

12. Une caution / garantie de soumission est-elle exigée ? Si oui, quel montant et sous quelle forme ?

Réponse : Aucune caution de soumission n'est exigée au moment du dépôt de l'offre.

En revanche, le cocontractant retenu sera tenu, dans le cadre de la mise en œuvre de la garantie, de consentir à une **retenue de garantie égale à 5 % du montant TTC** de la convention.

Cette retenue sera libérée par l'EPTV après la prononciation de la réception définitive, pour autant que le cocontractant aura rempli l'ensemble de ses obligations au regard de l'EPTV.